

qui réunit les représentants des pays de l'UE qui utilisent l'euro comme monnaie. En réunissant les responsabilités existantes et l'expertise disponible, l'idée est que cette nouvelle position renforcerait la cohérence, l'efficacité, la transparence et la responsabilité démocratique de l'élaboration des politiques économiques pour l'UE et la zone euro, dans le plein respect des compétences nationales.

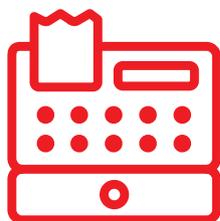
Le ministre pourrait agir pour promouvoir l'intérêt général de l'Union et des économies de la zone euro, tant au niveau interne qu'au niveau mondial, et faciliter la coordination et la mise en œuvre des politiques économiques. Le ministre serait responsable devant le Parlement européen et mènerait également des dialogues réguliers avec les parlements nationaux des États membres de l'UE.



Intégrer le « pacte budgétaire » dans le droit de l'UE

Une proposition très technique visant à incorporer la substance du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans le cadre juridique de l'UE. L'idée ici est de mettre le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (également connu sous le nom de « pacte budgétaire »), qui est un accord entre

les différents pays de l'UE dans le cadre juridique de l'UE. Le Traité comprend des règles visant à garantir que les pays de l'UE ne se retrouvent pas avec des niveaux d'endettement excessivement élevés. L'un des objectifs clés consiste à assurer un suivi continu et amélioré dans le cadre de la gouvernance économique globale de l'UE.



Introduire de nouveaux instruments budgétaires pour stabiliser la zone euro

La communication aborde les finances publiques européennes d'aujourd'hui et de demain de quatre fonctions spécifiques : a) soutien aux États membres pour des réformes structurelles grâce à un outil de mise en œuvre de la réforme et à un soutien technique à la demande des États membres ; b) une facilité de convergence pour les États membres sur la voie de l'adhésion à l'euro ; c) un filet de sécurité pour l'Union bancaire, par l'intermédiaire de la FEM / MES, à convenir d'ici à la mi-2018 et à rendre opérationnel d'ici à 2019 ; et d) une fonction de stabilisation afin de protéger les investissements en cas de chocs asymétriques importants.

UNE PREMIÈRE RÉACTION AUX PROPOSITIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Par Laszlo Andor & David Rinaldi

Au cours des derniers mois, il y a eu un manque de discussion sur les objectifs à long terme de l'Union monétaire européenne dans le débat actuel. Ces objectifs doivent être convenus en premier. Il est essentiel de comprendre que l'UEM ne peut viser strictement la stabilité macroéconomique. Élargir la notion de stabilité pour tenir compte du rôle de la stabilité socio-économique et politique serait un premier pas. La stabilité sociale et politique est un élément clé de la stabilité macroéconomique et financière.

Conformément à la logique du pacte de stabilité et de croissance de l'UE, la convergence devrait rester un objectif intrinsèque de la gouvernance de l'UEM. La convergence est également un moyen de stabilité. En effet le soutien financier à la stabilisation, à l'investissement et à la réforme dans les États membres réduit considérablement la probabilité d'apparition d'instabilités et de défaillances.

La convergence économique et sociale ascendante (c'est-à-dire d'assurer que les personnes les plus pauvres des pays de l'UE améliorent leur bien-être) est un objectif clé pour la famille politique progressiste. En fin de compte, le succès du projet UEM sera mesuré par la convergence et le bien-être qu'il offre. La convergence ne consiste pas à contraindre le secteur public, mais plutôt à le mettre en place, avec des outils d'investissement et une capacité fiscale, afin que les citoyens puissent être soutenus dans les transitions et les changements auxquels ils seront confrontés.

Pour compléter l'UEM, une première étape nécessaire consiste à remplir l'accord de 2013 sur l'union bancaire en introduisant des mécanismes de partage des risques qui rompent le lien entre la banque souveraine et la protection des petits comptes bancaires. Deuxièmement, pour rééquilibrer l'UEM, une priorité majeure est liée à l'instauration d'une dimension sociale plus saine. Les objectifs sociaux et du marché du travail devraient être traités sur un pied d'égalité avec les objectifs macroéconomiques, car ils déterminent également les déséquilibres susceptibles de compromettre la stabilité et l'unité de la zone euro. Le tableau de bord social, qui fournit des statistiques sur l'éducation et l'emploi pour alimenter le processus du Semestre européen et l'ensemble du pilier européen des droits sociaux, est un pas dans la bonne direction, mais il faudrait faire plus pour concilier objectifs macroéconomiques et sociaux.

Créer un Fonds monétaire européen

L'achèvement du deuxième pilier de l'Union bancaire avec un soutien au Fonds européen de résolution constituerait une avancée positive. Ce serait le premier élément de partage des risques à être introduit dans le paquet convenu en 2013. Néanmoins, le troisième pilier de l'Union bancaire, à savoir la protection européenne pour les petits comptes bancaires, n'est pas abordé et la proposition actuelle est moins ambitieuse que le plan initial. Transformer le MES en un FEM et le faire passer d'un accord entre les gouvernements à la législation de l'UE conduirait à plus de transparence et de responsabilité. Il est en effet positif de passer d'un cadre intergouvernemental sans freins à un cadre communautaire, où la légitimité démocratique et le contrôle sont assurés. Nous considérons qu'il est positif que la surveillance et le contrôle restent entre les mains d'un organe politique, à savoir la Commission.

Nommer un ministre européen de l'économie et des finances

Il est généralement reconnu que la coordination devrait aller au-delà des finances publiques et assurer la coordination des

politiques économiques de manière intégrée; la tâche confiée au ministre européen de l'économie et des finances devrait respecter cette préoccupation. Cette proposition pourrait apporter une plus grande légitimité démocratique, grâce aux contrôles et à l'équilibre du droit de l'UE, à la responsabilité directe et engagée du Parlement européen; et une coordination renforcée grâce à une meilleure coordination entre les politiques économiques nationales et européennes. Alors qu'il semble raisonnable d'avoir un double chapeau, en tant que commissaire et président de l'Eurogroupe, il n'est pas clair si l'ajout d'un troisième chapeau, à la tête du Fonds monétaire européen, représenterait un bon modèle de gouvernance.

Intégrer le « pacte budgétaire » dans le droit de l'UE

L'impact excessif actuel de ses règles budgétaires sur la demande globale n'est pas prise en compte. C'est une occasion manquée de rééquilibrer les inquiétudes légitimes concernant la consolidation fiscale avec les investissements nécessaires à long terme en faveur de la croissance et de la convergence. Il donne application aux engagements pris en 2012 et aux demandes du Parlement européen et prend en compte les instruments de flexibilité

convenus début 2015, mais il ne saisit pas l'opportunité d'introduire des réformes techniques concernant : la dimension pluriannuelle de la politique publique et l'investissement, les objectifs dépassés (60 % de la dette par rapport au PIB), et les défauts méthodologiques pour calculer le PIB potentiel.

Introduire de nouveaux instruments budgétaires pour stabiliser la zone euro

Il n'y a aucune volonté de trouver de nouveaux financements à l'appui de réformes très demandées et d'instruments garantissant une bonne stabilisation en cas de chocs. L'accent mis sur l'assistance technique doit être salué bien

qu'il n'y ait pas encore beaucoup de preuves que le Service d'appui à la réforme structurelle (SRSS) ait été en mesure d'améliorer efficacement l'administration publique et les réformes efficaces. Il restera un service sur demande, garantissant ainsi l'appropriation par les pays, mais il ne permettra probablement pas de répondre aux besoins les plus pressants. La proposition relative à l'utilisation de la réserve de performance et à la mise en place d'un instrument de pré-adhésion pourrait avoir un impact sur la politique de cohésion qui, bien que réformée, ne devrait pas être affaiblie.



> AUTEUR

David Rinaldi est conseiller principal en politique économique de la FEPS et maître de conférences, ULB - Institut d'études européennes.



> AUTEUR

László Andor est Senior Fellow à la FEPS. Auparavant, il a été commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'inclusion.